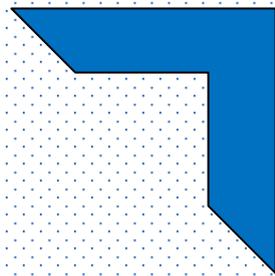


Origine



Retraite TNS

Adoptez une vision optimiste de votre départ à la retraite

Profitez d'une offre alliant prestations haut de gamme et simplicité

Mettez en place une stratégie retraite adaptée à votre situation et votre profil

Nouveau cadre législatif avantageux et souple



Formule Prestige



Retraite : La situation

Le système de retraite français par **répartition** implique que les actifs par leurs cotisations sociales financent les pensions versées aux retraités.

Or les fondations de ce système se trouvent impactées par un **déséquilibre croissant** entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

Cette situation met en péril le modèle économique en place et provoque une incertitude sur le devenir de celui-ci.

Nous remarquons également que la population Française est soucieuse de son **niveau de vie une fois la retraite arrivée**.

Ces craintes sont bien évidemment justifiées puisque **les revenus** peuvent se retrouver **divisés par deux à la retraite**.



*Études DREES : les retraités et les retraites 2019
Résultats du baromètre 2020 « les Français, l'épargne et la retraite
Les français, l'épargne et la retraite - IPSOS pour le cercle des épargnants - février 2018*



Un nouveau dispositif législatif : Loi PACTE

Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) initié en juin 2018 a pour principaux objectifs :

- Faciliter la création et la transformation d'entreprises
- Permettre la croissance des PME
- Favoriser la participation des épargnants au financement de l'économie
- Rendre les entreprises plus justes et responsables

Concrètement quels sont les principaux changements sur les retraites complémentaires :

- Sortie de contrat en rente ou Capital
- Nouveaux cas de déblocages anticipés
- Avantage fiscal et social





Origine Formule Prestige : Un produit ambitieux

1 AU DEPART EN RETRAITE SORTIE DES FONDS DU CONTRAT EN RENTE OU EN CAPITAL :

**Le capital payé en
une fois**

**Un revenu mensuel à
vie**, avec un large choix
d'options pour s'adapter
parfaitement à votre
situation et à vos objectifs.

**Le capital fractionné
en plusieurs fois**



Cette option assure à vos proches un revenu régulier sur une durée au choix de 5 à 25 ans en cas de décès pendant la période garantie. Si le décès n'a pas lieu pendant cette période, vous continuez à recevoir votre rente à vie.

**Annuités
garanties**

**Rentes
reversibles**

Cette option préserve le niveau de revenus de votre conjoint en cas de décès grâce au versement d'une rente dont le montant est déterminé par le taux de réversion choisi (60 %, 100 % ou 150 %).

**Rentes par
paliers**

En fonction de votre situation au moment du départ à la retraite, vous pouvez moduler votre rente à la hausse ou à la baisse avec une rente progressive ou dégressive de 20 % et 2 paliers de 6 ans

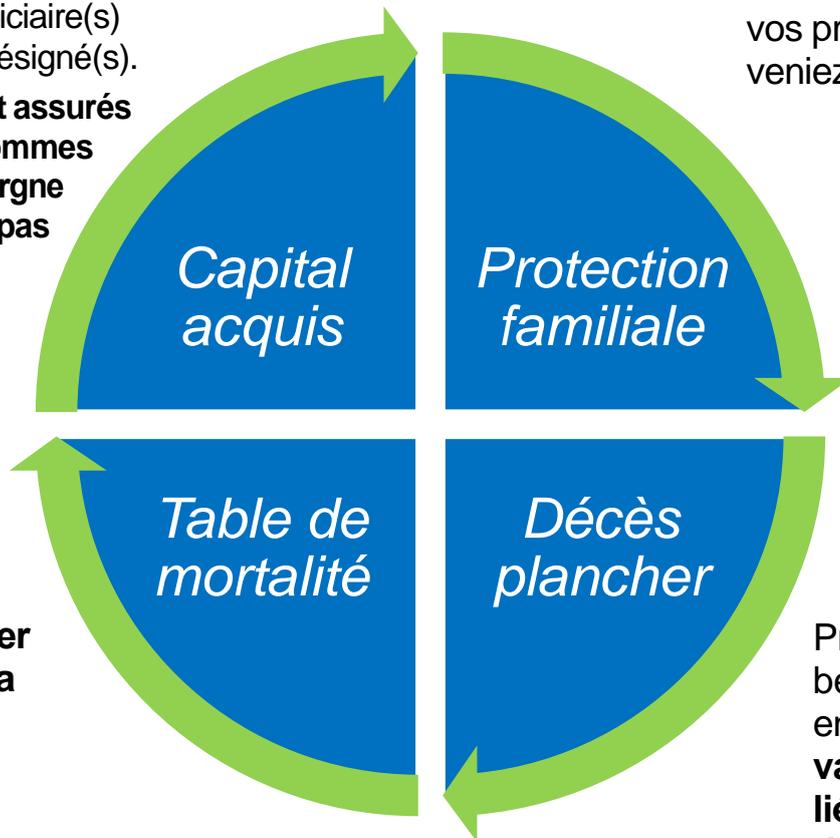
Garanties en inclusions



Durant toute la vie du contrat, si vous décédez, un capital égal à la somme de l'épargne constituée sera versé au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez désigné(s).

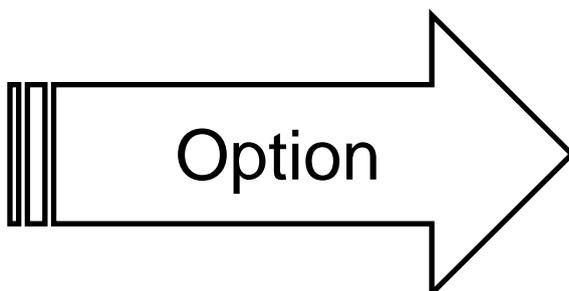
Vos proches sont assurés de toucher les sommes épargnées. L'épargne accumulée n'est pas perdue.

Permet d'assurer un **revenu immédiat** à vos proches si vous venez à décéder.



Permet d'**assurer le montant de la rente** quels que soient les changements à venir.

Préserve votre bénéficiaire désigné en cas de **moins-value financière liée aux variations des marchés financiers.**



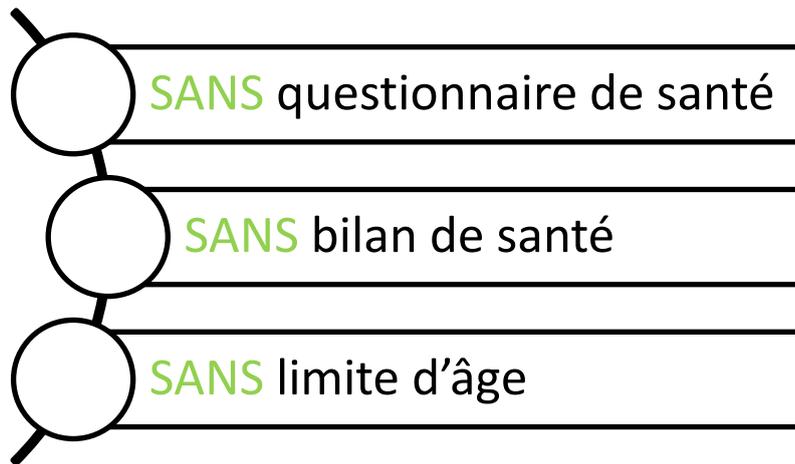
Exonération

Permet d'assurer le **maintien des garanties** du contrat en cas d'**arrêt de travail.**

3

FORMALITÉ MÉDICALE

**Aucune
formalité
médicale :**



**Exclusivité
sur le
marché**

4

DEFISCALISATION : PROFITEZ D'UNE REGLEMENTATION AVANTAGEUSE



Chaque année, vous pouvez bénéficier de la déductibilité de vos versements jusqu'à **10 % de votre revenu professionnel imposable** ⁽¹⁾



En tant que Travailleur Non Salarié (professionnel, indépendant, chef d'entreprise) vous bénéficiez de plafonds de déductibilité élevés afin d'optimiser votre fiscalité.

Exemple : Plafonds déductible 2020 compris entre 4 114€ et 76 101€



(1) Dans la limite de huit fois le PASS (Plafond Annuel de la Sécurité sociale) ou 10 % du PASS si ce montant est supérieur au précédent. Le PASS pris en compte est celui de l'année précédente.

5

DEBLOCAGES DES CAPITAUX EN COURS DE CONTRAT

Il existe 6 cas de débloqués anticipés des capitaux



Cessation d'activité non salariée du titulaire à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire



Invalidité du titulaire, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire lié par un PACS



Acquisition de la **résidence principale**



Expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire



Décès du conjoint du titulaire ou de son partenaire lié par un PACS



Situation de **surendettement** du titulaire



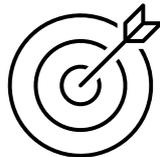
Pas facile de choisir les fonds sur lesquels investir sans connaissance des marchés financiers ou si votre temps est une ressource précieuse ...

Avec la gestion à horizon répartie en 3 fonds, votre épargne est gérée par nos experts financiers.

Votre épargne est investie initialement sur des fonds dynamiques **pour rechercher de la performance**. Et plus l'âge de la retraite approche, plus votre épargne est investie sur des fonds moins risqués **afin de protéger votre retraite**.

Vous aurez néanmoins **des choix** possibles **pour orienter l'investissement**

3 Profils de gestion pour orienter votre investissement et votre niveau de risque



Prudent

Si vous préférez sécuriser votre épargne

Equilibre

Si vous acceptez une dose de risque dans une certaine mesure

Dynamique

Si vous êtes prêt à prendre plus de risques afin d'obtenir une épargne plus conséquente

Vous avez la connaissance des marchés financiers et voulez prendre la main ?



Depuis l'espace client, vous pouvez une fois le contrat mis en place opter pour la gestion libre 100 % modulable, pour faire croître votre épargne avec 48 fonds financiers et 4 options d'arbitrages automatiques pour limiter les risques (sécurisation des plus-values, limitation des moins-values...).

7

LES ATOUTS ADDITIONNELS

»»» La liberté de **réaliser des versements volontaires défiscalisés** pour améliorer votre retraite.

»»» La possibilité de **regrouper au sein de ce contrat** l'épargne acquise sur un contrat retraite Madelin, une assurance vie ou un autre PER.



Un espace client pour gérer votre contrat Origine

L'espace client vous permet d'accéder à de nombreux services en ligne et informations liées à votre contrat retraite.

CONSULTATION DU CONTRAT

Visualiser vos coordonnées personnelles, historique des actes du contrat (versements, arbitrages, valorisation...).

Suivre le montant de votre épargne actuelle et la valeur liquidative des fonds.

Consulter la notice d'information, le dernier relevé annuel de situation et descriptif des fonds.



GESTION DU CONTRAT

Arbitrer vos versements et/ou choisir un autre mode de gestion.

Effectuer des versements ponctuels ou réguliers grâce à un paiement en ligne sécurisé.

Estimer le montant de votre future rente liée à votre contrat de retraite complémentaire.

SERVICES ANNEXES

Simulation retraite

Reconstitution retraite tous régimes

Préparation dossier avec expériences à l'étranger



FAMILIARI VIE

Sas au Capital de 10000€

RCS 891421638

280 Rue James Watt – ZAE tecnosud

66100 PERPIGNAN

Entreprise régie par le code des
assurances et soumise à l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution
(ACPR)

4 place de Budapest -
CS 92459 - 75436 Paris